



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 05 AVRIL 2024

AFFAIRE N° 01-20240405

**BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES
ET IMMOBILIERES REALISEES PAR LA CASUD EN 2023**

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois d'avril à neuf heures et cinquante minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 22 mars 2024 (voie dématérialisée) et le 23 mars 2024 (voie postale : M. FONTAINE Gilles), sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01 à n° 19-20240405 et de l'affaire n° 21 à n° 33-20240405), puis de celle de Monsieur Jacquet HOARAU, 2^e Vice-Président (à l'affaire n° 20-20240405), ainsi que celle de Monsieur Bachil VALY, 1^{er} Vice-Président (à l'affaire n° 34-20240405).

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 37

Absents représentés : 08

Absents : 03

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

THIEN AH KOON André (de l'affaire n° 01 à n° 33-20240405), HOARAU Jacquet, GASTRIN Albert, PAYET-TURPIN Francemay, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, THERINCOURT Jean-Pierre, ROBERT Evelyne, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noéline, FONTAINE Henri, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence (de l'affaire n° 01 à n° 21-20240405), PICARDO Bernard, ROMANO Augustine, SAUTRON Serge, TECHER Doris, THIEN AH KOON Patrice (de l'affaire n° 01 à n° 33-20240405).

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles, SOUBAYA Josian.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, MUSSARD Harry, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LEJOYEUX Marie Andrée, LEVENEUR Inelda, MUSSARD Rose Andrée, VIENNE Axel.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot (de l'affaire n° 01 à n° 33-20240405).

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon –

FONTAINE Véronique représentée par BLARD Régine, MONDON Laurence représentée par GASTRIN Albert (de l'affaire n° 22 à n° 34-20240405).

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude (*de l'affaire n° 01 à n° 33-20240405*), HOAREAU Sylvain représenté par LEJOYEUX Marie Andrée, K/BIDI Emeline représentée par LEBON David, LANDRY Christian représenté par MUSSARD Harry, FULBERT-GERARD Gilberte représentée par JAVELLE Blanche Reine, HUET Marie-Josée représentée par MUSSARD Rose Andrée.

BENARD Clairette Fabienne représentée par DIJOUX RIVIERE Mimose.

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon –

THIEN AH KOON André (*à l'affaire n° 34-20240405*), THIEN AH KOON Patrice (*à l'affaire n° 34-20240405*).

BENARD Monique.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick (*à l'affaire n° 34-20240405*), HUET Mathieu.

LEBON Louis Jeannot (*à l'affaire n° 34-20240405*).

- Commune de l'Entre-Deux -

PAYET Gilles.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON ainsi que Madame Doris TECHER ont respectivement été désignées (de l'affaire n° 01 à n° 21-20240405 et de l'affaire n° 22 à n° 34-20240405), pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 01-20240405

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES ET IMMOBILIERES REALISEES PAR LA CASUD EN 2023

Le Président informe l'Assemblée, que, conformément à l'article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions foncières et immobilières réalisées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Sud doit être soumis au Conseil Communautaire.

Le Président précise que la politique d'acquisition et de cession foncière de la CASUD vise :

1. en premier lieu, à sécuriser les activités essentielles de la CASUD en favorisant l'acquisition foncière du terrain d'assiette de ses équipements stratégiques : les Réservoirs AEP, l'emprise des canalisations AEP/EU, des gares routières, des déchèteries, mais également de ses zones d'activités économiques sur lesquelles des opérations d'immobilier d'entreprise sont envisagées ou en cours de réalisation,
2. en second lieu, à favoriser l'implantation des services généraux et déconcentrés de la CASUD : Régie des travaux AEP/EU de Saint-Joseph...

Il est important de noter que l'ensemble des acquisitions ont été menées dans le cadre d'ententes amiables avec les propriétaires.

I. Les acquisitions et cessions ayant fait l'objet d'une délibération en 2023

La liste des acquisitions foncières et immobilières ayant donné lieu à une délibération en 2023 :

Commune	Surface totale en m ²	Délibération	Origine de propriété / vendeur	Référence (s) cadastrale(s)	Date de l'acte de vente	Prix TTC en €
Tampon	Terrain de 9 530 m ²	Délibération n° 32-20230224 en date du 24/02/2023	██████████	Parcelle n° <u>AH 286</u>	En cours	10 483 €
Saint-Joseph	Terrain de 759 m ²	Délibération n° 33-20230224 en date du 24/02/2023	██████████	Parcelle n° <u>AK 65</u>	En cours	37 950 €
Tampon	Superficie de 420,33 m ²	Délibération n° 03-20230901 en date du 01/09/2023	██████████	Parcelles n° <u>CH 167, CH 274, CH 275, CH 495 à 497</u>	Acte notariée en date du 16/02/2024	934 200 €

La liste des cessions foncières et immobilières ayant donné lieu à une délibération en 2023 :

Commune	Surface totale en m ²	Délibération	Origine de propriété / vendeur	Référence (s) cadastrale(s)	Date de l'acte de vente	Prix TTC en €
Saint-Philippe	Terrain de 2123 m ²	Délibération n° 10-20230616 en date du 16/06/2023	██████████	Parcelles n° <u>BC 1056, BC 1057, BC 1058</u>	En cours	242 000 €

II. Les acquisitions et cessions ayant eu lieu en 2023 par application de délibérations antérieures

La liste des acquisitions ayant été exécutée en 2023 en vertu de délibérations antérieures : Néant.

La liste des cessions ayant été exécutées en 2023 en vertu de délibérations antérieures : Néant.

Ce bilan sera annexé au compte administratif de l'EPCI lors du vote à venir de ce dernier.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le bilan des cessions et acquisitions foncières et immobilières réalisées par la CASUD en 2023,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (15 voix contre : M. HUET Henri Claude, Mme JAVELLE Blanche Reine, M. MUSSARD Harry, M. LEBON David, Mme LEICHNIG Stéphanie, Mme LEJOYEUX Marie Andrée, Mme LEVENEUR Inelda, Mme MUSSARD Rose Andrée, M. VIENNE Axel, M. LEBRETON Patrick représenté par M. HUET Henri Claude, M. HOAREAU Sylvain représenté par Mme LEJOYEUX Marie Andrée, Mme K/BIDI Emeline représentée par M. LEBON David, M. LANDRY Christian représenté par M. MUSSARD Harry, Mme FULBERT-GERARD Gilberte représentée par Mme JAVELLE Blanche Reine, Mme HUET Marie-Josée représentée par Mme MUSSARD Rose Andrée ; ainsi que 2 abstentions : Mme BASSIRE Nathalie et M. FONTAINE Gilles),

RC9

- approuve le bilan des cessions et acquisitions foncières et immobilières réalisées par la CASUD en 2023,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 02

Contre : 15

Pour : 28

POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,



Laurence MONDON

Le Président de la CASUD,



André THIEN AH KOON

Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 12/04/2024